

! 1. Nom du produit ou de la préparation et nom de la société**Nom commercial****Lithofin MN Kleurverdieper****Fabricant / fournisseur**

EUROSIL bvba

Heirbaan 50, B-2640 Mortsel

Téléphone +32 (0)3/366.39.09, Fax +32 (0)3/366.39.11

Service des renseignements

Technical Dep.

Téléphone +32 (0)3/366.39.09

Conditions d'utilisation recommandées

Produit d'entretien

Imprégnation

! 2. Composition/information sur les composants**! Caractérisation chimique**

Imprégnation dans solvants organiques

! Composants dangereux**Numéro CAS Numéro CE Désignation****[% en poids]****Classification**

001330-20-7	215-535-7	xylène (Isomère)	< 12,5	R10; Xn R20/21; Xi R38
064742-82-1	265-185-4	naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	> 15	Carc.Cat.2 R45; Xn R65
064742-95-6	265-199-0	solvant naphta aromatique léger (pétrole)	> 20	Carc.Cat.2 R45; Xn R65

Remarques complémentaires

Benzène < 0,1 %

! 3. Dangers éventuels**! Phrases R**

10	Inflammable.
20/21	Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
37	Irritant pour les voies respiratoires.
51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

! 4. Premiers secours**Remarques générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

! Après ingestion

Ne pas faire vomir.

En cas d'ingestion accidentelle, boire beaucoup d'eau et demander l'avis d'un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**Agents d'extinction appropriés**

mousse

produits extincteurs en poudre

dioxyde de carbone

sable

Agents d'extinction non appropriés pour raisons de sécurité
jet d'eau

Risques particuliers dus au produit, à ses résidus de combustion ou aux gaz dégagés
En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de précautions relatives aux personnes

Veiller à assurer une aération suffisante.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Mesures de protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Procédé de nettoyage/récupération

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel).

7. Manipulation et stockage

Précautions lors de la manipulation

Utiliser uniquement dans des locaux bien ventilés.

Utiliser un appareillage résistant aux solvants.

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

8. Contrôle de l'exposition et équipement de protection individuel

Composants avec leurs valeurs limites relatives aux postes de travail à contrôler

Numéro CAS	Désignation	Type	[mg/m ³]	[ml/m ³]	Remarque
	Kohlenwasserstoffgemische, additiv-frei (in der Regel Verwendung als Lösemittel) - Gruppe 2 aromatenarme Kohlenwasserstoff-Gemische mit einem Gehalt an: Aromaten 1 - 25%, n-Hexan < 5%, Cyclo-/Isohexane < 25%	MAK	500	100	31, TRGS 901-72
001330-20-7	Kohlenwasserstoffgemische, additiv-frei (in der Regel Verwendung als Lösemittel) - Gruppe 3 aromatenreiche Kohlenwasserstoff-Gemische mit einem Gehalt an: Aromaten > 25% Xylol (alle Isomeren)	MAK	200	50	31, TRGS 901-72
		MAK	440	100	H

Protection des voies respiratoires

protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit en cas de brève exposition, utiliser un appareil filtrant avec filtre A

Protection des mains

gants résistant aux produits chimiques

Protection des yeux

lunettes de protection

Mesures générales de protection

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Mesures d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

! 9. Propriétés physiques et chimiques

Etat
liquide

Couleur
incolore, limpide

Odeur
aromatique

Fiche de données de sécurité (91/155/CEE)

Date d'impression 11.09.2002

Modifié 05.09.2002 (F) Version 1.2

Lithofin MN Kleurverdieper**Informations relatives à la sécurité**

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
pH à la livraison	non applicable				
début d'ébullition	> 130 °C				
Point d'éclair	> 23 °C				
Limite inférieure d'explosibilité	ca. 0,6 Vol-%				
Limite supérieure d'explosibilité	ca. 8 Vol-%				
Densité	ca. 0,9 g/cm ³				
Solubilité dans l'eau					pratiquement insoluble
Viscosité 1 (durée d'écoulement)	< 30 s			ISO 2431/3 mm	

10. Stabilité et réactivité**Conditions à éviter**

Pas de réaction dangereuse connue.

11. Informations toxicologiques**Hautement toxique/Irritation / sensibilisation**

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL 50 aiguë par ingestion	non déterminé			
DL 50 aiguë par contact avec la peau	non déterminé			
CL 50 aiguë par inhalation	non déterminé			

12. Informations écologiques**Informations relatives à l'élimination (persistance et dégradation)**

	Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
Dégradabilité physico-chimique	non déterminé			
Biodégradabilité	non déterminé			

13. Remarques relatives à l'élimination**Code déchets**

07 02 04*

Nom du déchet

autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques

Recommandations relatives au produit

Traiter dans un centre d'élimination pour déchets spéciaux, en respectant les prescriptions correspondantes.

Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

14. Prescriptions relatives au transport**Transport terrestre et navigation intérieure (ADR/RID/GGVS/GGVE/ADNR)**

Désignation de la marchandise	Substance fluide inflammable, non précisé (white spirit)
N° ONU	1993
Classe	3
PG	III
N° danger	30

Transport maritime (IMDG/GGV)

Nom technique exact	Flammable liquid, n.o.s., (White spirit)
N° ONU	1993
Classe	3
PG	III
Polluant marin	No
Ems	3-07

Transport aérien ICAO/IATA

Nom technique exact	Flammable liquid, n.o.s. (White Spirit)
N° ONU/ID	1993
Classe	3
PG	III

! 15. Prescriptions générales**Remarques relatives à l'identification**

Produit classé et étiqueté d'après les Directives européennes.

Identification

Xn	Nocif
N	Dangereux pour l'environnement

! Phrases R

10	Inflammable.
20/21	Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
37	Irritant pour les voies respiratoires.
51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

! Phrases S

2	Conserver hors de la portée des enfants.
23.3	Ne pas respirer les fumées.
24	Éviter le contact avec la peau.
62	En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

! Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré, xylène (Isomère)

Réglementation nationale

Classification selon VbF (RFA)	All
---------------------------------------	-----

Classe de danger pour l'eau	2	VwVwS (17. 05. 1999)
------------------------------------	---	----------------------

16. Informations diverses

Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

Teneur des phrases R contenues dans le chapitre 2 (ne faisant pas référence à la classification de la préparation !)

R 10 Inflammable.

R 20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

R 38 Irritant pour la peau.

R 45 Peut provoquer le cancer.

R 65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.